Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/09/2025 - 24075 - 1994 B 01937 - 398 372 615 - STEM PROPRETE

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 25 SEP. 2025
Numéro : 2907

Certifié Conforme

STEM PROPRETE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 891 100 Euros
Siège social : 15, rue des Petits Ruisseaux - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON

RCS d'EVRY n° 398 372 615

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt-cinq et le 23 Juin à 9 heures 30, à l'adresse sise ZAC des Godets – Les Petits Ruisseaux - 4, Rue de la Viorme - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON,

- **La Société STEM**
 SAS à Directoire et Conseil de Surveillance
 Au capital de 3.788.829 €
 Siège social à VERRIERES LE BUISSON (91370)
 4, rue de la Viorme
 RCS d'EVRY n° 692 042 328

 Représentée par le Président du Directoire, Monsieur Bertrand DARTIAILH

agissant en qualité d'Associé unique de la Société, a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats
- Rapport sur les conventions entre la Société et un mandataire social ou l'un des Associés
- Pouvoirs.

Le Commissaire aux comptes est excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 755 003 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 44 299,42 €.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus à la présidence pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce en vigueur, l'Associé Unique approuve successivement dans les conditions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 755 003 € :

Dotation au report à nouveau :	717 253 €
Réserve légale	37 750 €

Après cette opération le montant des réserves devient :

La réserve légale :	508 622 €
Autres réserves :	1 990 674 €
Report à nouveau :	4 355 010 €

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices :

	2021 (*)	2022 (*)	2023 (*)
Dividendes versés	994 500 €	/	/
Dividende/action	7,65 €	/	/
Avoir fiscal	Dividende éligible à la réfaction de 40 %	/	/
Total/action	7,65 €	/	/
Montant total éligible à l'abattement	/	/	/

(*) : Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts pour les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2008).

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie de la présente, afin d'effectuer les formalités nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 10 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

Pour l'Associé Unique,
STEM SAS
Monsieur Bertrand DARTIAILH

Certifié Conforme

STEM PROPRETE S.A.S

SAS Au Capital de 5 891 100 €.
Siège Social : 15, rue des Petits Ruisseaux - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON
R.C.S. EVRY N° 398 372 615

RAPPORT DE GESTION

Établi par le Président
Et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 23 Juin 2025

STEM SAS – représenté par Bertrand DARTIAILH, Président de la société "STEM PROPRETE SAS", Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 891 100 €, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Le Chiffre d'Affaires 2024 est de 55 109 106 €. Le résultat d'exploitation est de 573 K€ pour 259 K€ l'année passée. Le résultat net est passé de 635 K€ à 755 K€.

L'activité commerciale a été soutenue sur 2024.

La rentabilité a été impactée par l'établissement du Nord et l'établissement de l'Isère. Nous travaillons à améliorer la marge de ces deux établissements. Le travail effectué devrait porter ses fruits en 2025.

Aucun élément significatif n'est intervenu en 2024 sur le plan financier.

La Société Stem Propreté détient à 100 % les Sociétés suivantes :

L'Eclat d'Alsace dont l'activité est le nettoyage industriel
Du 01/01/2024 au 31/12/2024, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 7 572 403 €, un résultat d'exploitation de 92 780 € et un résultat net de 47 958 €.
La Société l'Eclat d'Alsace a repris le fonds de commerce de la Société ECO VITAL en 2024.

Optinett dont l'activité est le nettoyage industriel
Cette société a été reprise au 24 Juin 2020 et pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, Optinett réalise un chiffre d'affaires de 3 434 921 €, un résultat d'exploitation de 453 214 € et un résultat net de 293 925 €.

Econet dont l'activité est le nettoyage industriel
Cette société a été reprise en Octobre 2023 et pour la période du 01/10/2023 au 31/12/2024 Econet réalise un chiffre d'affaires de 4 506 716 €, un résultat d'exploitation de 211 131 € et un résultat net de 213 569 €

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous prévoyons un maintien du chiffre d'affaires et une augmentation de la marge du fait des actions en cours.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun autre évènement important n'est survenu

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas engagé de dépense à ce titre.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 55 109 106 € contre 47 004 612 € pour l'exercice précédent
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 34 851 743 € contre 29 820 892 € pour l'exercice précédent
- Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 6 491 171 € contre 5 173 292 € pour l'exercice précédent
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 54 904 121 € contre 47 140 500 € pour l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 573 196 € contre 258 899 € pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- Du résultat financier de 466 785 €,
- Du résultat exceptionnel de -160 555 €,
- De la participation des salariés de 0 €
- Des impôts de 124 423 €

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 755 003 € contre un bénéfice de 635 226 € pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 755 003 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- 717 253 € dotation au report à nouveau
- 37 750 € à la réserve légale

Après cette distribution,

- le report à nouveau sera de 4 355 010 €
- la réserve légale s'élève à 508 622 €
- les autres réserves à 1 990 674 €

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Il est rappelé qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices :

	2021	2022	2023
Dividendes versés	994 500 €	/	/
Dividendes/action	7,65 €	/	/
Avoir fiscal	Eligible à la réfaction de 40%	/	/
Total/action	7,65 €	/	/
Montant total éligible à l'abattement	/	/	/

(*) : Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts pour les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2008).

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

DESIGNATION	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	33 451 K€	39 722 k€	45 871 K€	47 005 K€	55 109 K€
Résultat courant avant impôt	2 340 K€	1 692 k€	974 K€	673 K€	1 040 K€
Bénéfice net	1 116 K€	1 344 k€	1 041 K€	635 K€	755 K€

OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Néant.

APPROBATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents qui vous sont fournis, sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous demandons également de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles de l'exercice, dont le montant global s'élève à la somme de 44 299,42 €.

ECHEANCIER FOURNISSEURS ET CLIENTS

Echéancier fournisseur STEM PROPRETE au 31/12/2024 :

SOCIETE STEM PROPRETE

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. – 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. – 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	269						1 388					
Montant total des factures concernées HT	98 650 €	564 543 €	328 657 €	86 907 €	70 662 €	1 000 768	1 057 680 €	1 003 091 €	734 015 €	520 922 €	710 239 €	2 968 268
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,72%	4,06%	2,36%	0,27%	0,51%	7,20%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							1,60%	1,52%	1,11%	0,79%	1,07%	4,49%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues						-						-
Montant total des factures exclues						-						-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels ☐ Délais légaux : 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels ☐ Délais légaux : 45 jours fin de mois					

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existe pas de participations attribuées aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas engagé de dépenses à ce titre.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions signées sont décrites dans le rapport spécial de la Présidence

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société STEM SAS, sis 4, rue de la Viorme à Verrières Le Buisson, au capital social de 3 788 829 € détient la société Stem Propreté à 100 %.

Elle consolide à ce titre les comptes de la société Stem Propreté par la méthode globale

- Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et les fonctions exercés dans la société par chacun des mandataires sociaux.

Stem SAS	Président STEM PROPRETE S.A.S
Stem SAS	Président STEM PROPRETE
Stem SAS	Président AXIAL
Stem SAS	Président CLEAN SERVICE
Stem SAS	Président DELOFFRE
Stem SAS	Président DIPAN FRANCE
Stem SAS	Président ECLAT D'ALSACE
Stem SAS	Président ECONET
Stem SAS	Président NETTEC
Stem SAS	Président JEM
Stem SAS	Président OPTINETT
Stem SAS	Président SEGI
Stem SAS	Président SEGI SERVICE
Stem SAS	Président SURGARD
Stem SAS	Gérant VBS NORD
Stem SAS	Gérant SCI LES BUREAUX DE VERRIERES
Stem SAS	Gérant SCI CHANTILLY
Stem SAS	Gérant SCI ECQUEVILLY
Stem SAS	Gérant SCI LES ESSARTS
Stem SAS	Gérant SCI VERDUN

Le Président de la SAS



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Certifié Conforme

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DES PETITS RUISSEAUX 91370 VERRIERES LE BUISSON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 8 3 7 2 6 1 5 0 0 1 7 7 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG	1 500		
		Fonds commercial (1)	AH	3 001 065	AI		3 001 065	3 001 065
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 157 030	AK	187 254	3 969 776	3 992 276
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 512 045	AS	2 616 454	895 590	1 072 013
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 995 545	AU	2 023 300	972 245	1 029 583
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	4 959 464	CV		4 959 464	4 959 464
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	35 716	BI		35 716	33 499
		TOTAL (II)	BJ	18 662 368	BK	4 828 509	13 833 859	14 087 902
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	56 963	BM		56 963	53 381
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	120	BW		120	1 528
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 595 803	BY	342 212	12 253 591	11 271 160
		Autres créances (3)	BZ	964 294	CA		964 294	751 767
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	2 015 770	CG		2 015 770	1 944 681
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	94 484	CI		94 484	89 073
		TOTAL (III)	CJ	15 727 437	CK	342 212	15 385 224	14 111 592
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	34 389 805	1A	5 170 721	29 219 084	28 199 494

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 891 100)	DA	5 891 100	5 891 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	470 872	439 110
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 990 674	1 990 674
	Report à nouveau	DH	3 637 757	3 034 293
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	755 003	635 226
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 745 407	11 990 403
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	430 592	341 409
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	430 592	341 409
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	509 909	1 376 465
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	82 153	60 230
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 354 556	2 259 075
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 863 321	9 418 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 233 143	2 752 206
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		1 153
	TOTAL (IV)	EC	16 043 084	15 867 682
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	29 219 084	28 199 494

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 960 931	15 308 123
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	55 109 106	FH		FI	55 109 106	47 004 612
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	55 109 106	FK		FL	55 109 106	47 004 612
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 694	63 083
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	286 608	207 663
	Autres produits (1) (11)					FQ	76 908	124 040
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	55 477 318	47 399 399
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 946 790	1 552 697
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 582)	(6 921)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 912 898	8 222 403
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 591 371	1 353 776
	Salaires et traitements*					FY	34 851 743	29 820 892
	Charges sociales (10)					FZ	6 491 171	5 173 292
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	960 258	968 740
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	134 335	44 562
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	19 135	11 056
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	54 904 121	47 140 500
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	573 196	258 899
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	522 737	483 907
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 638	15 280
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	557 375	499 187
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	90 590	84 852
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	90 590	84 852
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	466 785	414 334
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 039 981	673 234

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 751	975
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	25 716	72 808
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	129 522	287 063
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	156 990	360 846
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	65 754	72 920
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	33 085	55 074
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	218 705	173 443
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	317 545	301 438
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(160 555)	59 408
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	124 423	97 417
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	56 191 683	48 259 434
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	55 436 679	47 624 207
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	755 003	635 226

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotation et reprise de provision except p. risques et charges	218 705	129 522
Dons, libéralités	63 757	
Pénalités, amendes fiscales	1 997	
Valeur nette comptable des élèments d'actif sortis et prix de ces	33 085	25 716
Indemnisation reçues		1 751

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

Détail produits et charges exceptionnels	Charges	Produits

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	7 159 596	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	3 189 628	KT	KU 436 643
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	813 340	KW	KX 9 570
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	1 784 283	KZ	LA 282 216
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	241 218	LC	LD 9 779
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	6 028 471	LO	LP 738 209
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	4 959 464	8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	33 499	1U	1V 2 217
	TOTAL IV	LQ	4 992 964	LR	LS 2 217
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	18 181 031	ØH	ØJ 740 426

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 7 159 596	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 114 226	MK 3 512 045	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 822 910	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 143 801	MQ 1 922 698	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 1 061	MT 249 936	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 259 089	NH 6 507 591	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 4 959 464	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 35 716	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK 4 995 181	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 259 089	ØL 18 662 368	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	166 254	PF	22 500	PG		PH	188 754
TOTAL I		RK	166 254	RM	22 500	RN		RO	188 754
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 117 615	QA	605 345	QB	106 506	QC	2 616 454
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	364 381	QE	68 282	QF		QG	432 663
	Matériel de transport	QH	1 226 039	QI	250 308	QJ	117 310	QK	1 359 037
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	218 838	QM	13 822	QN	1 061	QO	231 599
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 926 874	QV	937 758	QW	224 877	QX	4 639 754
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4 093 128	ØP	960 258	ØQ	224 877	ØR	4 828 509

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	341 409	4B	218 705	4C	129 522	4D	430 592
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	341 409	TV	218 705	TW	129 522	TX	430 592
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	309 997	6U	134 335	6V	102 120	6W	342 212
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	309 997	TY	134 335	TZ	102 120	UA	342 212
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	651 406	UB	353 040	UC	231 642	UD	772 804
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	134 335	UF	102 120		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ	218 705	UK	129 522		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	35 716	UV		UW	35 716	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	127 042				127 042	
	Autres créances clients	UX	12 468 761		12 468 761			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	73 124		73 124			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	34 859		34 859			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	450 271		450 271			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	317 226		317 226			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	88 812		88 812			
Charges constatées d'avance		VS	94 484		94 484			
TOTAUX		VT	13 690 299	VU	13 527 539	VV	162 759	
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 581	10 581		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	499 328	499 328		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 354 556	3 354 556		
Personnel et comptes rattachés		8C	5 058 274	5 058 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 596 230	2 596 230		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 924 545	2 924 545		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	284 270	284 270		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 070 759	1 070 759		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	162 384	162 384		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	15 960 931	VZ 15 960 931		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	810 013	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122024

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	755 003
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	44 299	XE	91 416
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	47 117		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	55 902	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	57 899
	Amendes et pénalités	WJ	1 997	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	124 423
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	102 685	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	102 685
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	63 757
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	1 195 184

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	44 661			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV				
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH				
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19%						WP				
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW				
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	22 246	)			XA	422 690			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF	
	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI					XG	77 126
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD									
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2	
	TOTAL II									XH	544 477

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	650 707	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	650 707	XO

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A
1 / 1

Désignation

SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
DONS	63 757

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION DE TP	10 400
DIVIDENDES PERCUS SOCIETE DE PERSONNES ANTERIEUREMENT IMPOSEE	66 726

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	32 187 089

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
ORGANIC	9K	55 902	9L	44 661
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	55 902	YO	44 661
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 034 293		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	31 762	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	635 226		Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	3 637 757	
TOTAL I	ØF	3 669 519		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	3 669 519	

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT	2 868 879	2 491 861
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	917 393	1 002 464
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	218 123	246 297
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	604 404	550 999
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	4 304 097	3 930 780
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	8 912 898	8 222 403
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	154 260	168 891
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	1 437 111	1 184 885
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	1 591 371	1 353 776
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	11 002 701	9 395 522
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	2 332 673	1 871 629
DIVERS	— Montant brut des salaires *	ØB	32 617 545	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	650 707	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	6 9 2 0 4 2 3 2 8 0 0 1 8 1			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP N° 2059-A 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	1 AUTOLAVEUSE T3 EC H20 60C	5 654		5 654		
	2	1 CHARIOT ALPHA 8114-E	631		631		
	3	CHARIOT MENAGE ISAMBOURG	803		803		
	4	CHARIOT MENAGE ISAMBOURG	803		803		
	5	MONOBROSSE HFM 1515 BLUE	801		801		
	6	COMPRESSEUR A MOUSSE ERGODI	1 301		1 301		
	7	NKU 30 FF CHARIOT HOTELIER	2 070		2 070		
	8	AUTOLAVEUSE RA395 IBC AVEC	1 815		1 815		
	9	MONOBROSSE POWER DISC 160LS	601		601		
	10	AUTOLAVEUSE RA 395 IBC AVEC	1 815		1 815		
	11	1 AUTOLAVEUSE DUPLEX 340 ST	1 469		1 469		
	12	AUTOLAVEUSE COMPACTE DUPLEX	1 093		1 093		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(14 366)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩						
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						
				(A)	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation
SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
AUTOLAVEUSE RUBY 55 BT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 520		2 520					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CHARIOT BRIX HOTEL MAXI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		6 930		6 930					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE RA 505 IBCT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		4 368		4 368					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE RA 431 IBC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 634		2 634					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MONOBROSSE R44 DUO SPEE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 245		1 245					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
NETTOYEUR HP BENZ	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 079		1 079					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ASPIRATEUR EAU / POUSSI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		40		40					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LAVEUSE CT 55 + DISQUE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 272		1 272					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DAVINCOM SITE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		97		97					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 300		3 300					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE RA431 IBC+P	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 696		2 696					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE I-MOP XL RE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 200		2 200					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE I-MOP XL SP	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 659		3 659					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE I-MOP XL SP	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 659		3 659					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation
SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
I-MOP XL AUTOLAVEUSE+DI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 606		3 606					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
I-MOP XL AUTOLAVEUSE+DI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 606		3 606					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
I-MOP XL AUTOLAVEUSE+DI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 606		3 606					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
I-MOP XL AUTOLAVEUSE RE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 200		2 200					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
3 CHARIOT ALPHA HOTEL 5	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		4 114		4 114					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CM CIC BAIL - 4 AUTOLAV	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 071		1 071					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ALTECOS LAV AUTOPORTEE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 985		3 985					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SOPROLUX AUTOLAVEUSE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 865		3 865					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
I-MOP XL + (MINI AUTOLA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		3 468		3 468					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE DUOMATIC SO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		5 300		5 300					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MONOBROSSE R44 DUO SPEE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 245		1 245					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MONOBROSSE R44 DUO SPEE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 245		1 245					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MONOBROSSE POWER DISC 4	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		721		721					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
KIT AUTOLAVEUSE RA 431	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 634		2 634					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation
SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
ASPIRATEUR DORSAL LB 4	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 083		1 083					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ASPIRATEUR DORSAL LB 4	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 083		1 083					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
NETTOYEUR HAUTE PRESSIO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		526		526					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE JADE 50 SPR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		4 293		4 293					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AUTOLAVEUSE RA500 SAUBE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		8 088		4 250	(3 837)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		3 837							
ECHAFAUDAGE ROULANT 1.5	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		609		311	(297)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		297							
ECHAFAUDAGE ROULANT 1.5	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 062		543	(518)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		518							
M17 BALAYEUSE LAVEUSE O	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		2 250		309	(1 940)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 940							
ER-391-NH RENAULT CLIO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		20 010		20 010	(210)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			1 500						
EH-206-YB RENAULT CLIO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		9 212		9 212	583				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			583						
FA-816-CB RENAULT MEGAN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		18 832		18 832	1 567				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			2 100						
BG-662-BD PEUGEOT PARTN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		6 600		6 600	166				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			166						
FP-597-PL RENAULT KANGO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		12 931		12 931	583				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			583						
EN-371-PB RENAULT KANGO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		12 038		12 038	1 000				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			1 000						

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation
SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
EN-371-PB EQUIPEMENT KA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 130		1 130					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DT-132-BK RENAULT CLIO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		6 520		6 520	833				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			833						
FY-001-TF BMW X2 OZOG S	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		44 050							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		44 050							
GB-200-ZL RLT EXPRESS V	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		13 646		7 411	(3 284)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		6 234	2 950						
GB-188-ZL RENAULT EXPRE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		13 380		7 376	(5 003)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		6 003	1 000						
GB-564-RM MERCEDES M. P	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		43 630							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		43 630							
GE-303-XF RENAULT MEGAN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		29 499		15 246	(4 007)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		14 252	15 000						
INFO DELL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		1 061		1 061					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

(13)

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Imposition répartie sur 10 ans				
	Imposition répartie sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥=②+③-④-⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP **N° 2059-D 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10 %**	taxées à **15 %**	taxées à **18 %**	taxées à **19 %**	taxées à **25 %**
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : SAS STEM PROPRETE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012024 et clos le : 31122024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	1359.54
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	42.19
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	55 109 106
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	55 109 106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	76 908
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 694
Variation positive des stocks	OD	3 582
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 195
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	87 381

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	5 200 327
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	4 741 968
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	232 193
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	19 135
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	7 369
TOTAL 3	OJ	10 200 992

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	44 995 495

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	44 995 495

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ / — / /
	GZ	/ / — / /
Date de cessation	HR	/ /

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F** **2025**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024 N° SIRET 3 9 8 3 7 2 6 1 5 0 0 1 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS STEM PROPRETE

ADRESSE (voie) 15 RUE DES PETITS RUISSEAUX

CODE POSTAL 91370 VILLE VERRIERES LE BUISSON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	294 555
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	294 555

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination STEM

N° SIREN (si société établie en France) 692042328 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 294 555

Adresse : N° 0004 Voie RUE DE LA VIORME

Code Postal 91370 Commune VERRIERES LE BUISSON Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2025**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024 **N° SIRET** 3 9 8 3 7 2 6 1 5 0 0 1 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS STEM PROPRETE

ADRESSE (voie) 15 RUE DES PETITS RUISSEAUX

CODE POSTAL 91370 VILLE VERRIERES LE BUISSON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	4

Forme juridique SCI Dénomination VBS LES PETITS RUISSEAUX

N° SIREN (si société établie en France) 821688439 % de détention 10.00

Adresse : N° 4 Voie r. DE LA VIORME

Code Postal 91370 Commune VERRIERES-LE-BUISSON Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination ECLAT D'ALSACE

N° SIREN (si société établie en France) 504809757 % de détention 100.00

Adresse : N° 75 Voie all. Gluck

Code Postal 68100 Commune MULHOUSE Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination OPTINETT

N° SIREN (si société établie en France) 392531554 % de détention 100.00

Adresse : N° 36 Voie r. VAUBAN

Code Postal 69006 Commune LYON 6E ARRONDISSEMENT Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination ECONET

N° SIREN (si société établie en France) 507571644 % de détention 100.00

Adresse : N° 3 Voie r. DES CHENES

Code Postal 64140 Commune BILLERE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise **SAS STEM PROPRETE**
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX

91370 VERRIERES LE BUISSON
398372615 IS1

31/12/2024

Produits à recevoir	Montant
Clients factures a etablir	242 533
Frs, avoirs à recevoir RRRO	47 555

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise	SAS STEM PROPRETE 15 RUE DES PETITS RUISSEAUX 91370 VERRIERES LE BUISSON 398372615 IS1	31/12/2024

Charges à payer	Montant
RRR & autres avoirs a etablir	80 805
Dettes provisionnees pour conges	2 307 754
Dettes prov pour participation des	239 890
Personnel autres charges a payer	134 272
Charges sociales s/conges à payer	534 300
Formation professionnelle continue	215 275
Effort construction	146 977
Taxe d'apprentissage	28 246
Taxe non emploi des handicapes	200 931
Charges à payer CSA majoration	118 795
Intérêts courus à payer	221
Founisseurs, factures non parvenues	647 756

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **SAS STEM PROPRETE** 31/12/2024
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX

91370 VERRIERES LE BUISSON
398372615 IS1

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	01012024	31122024	94 484		

Cegid Group

ANNEXE LIBRE MODÈLE 01

ANNEXLIB01
1 / 1

Titre du document TAUX IS

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

Désignation de l'entreprise	SAS STEM PROPRETE 15 RUE DES PETITS RUISSEAUX 91370 VERRIERES LE BUISSON 398372615 IS1	31/12/2024

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS STEM PROPRETE	
SIRET 3 9 8 3 7 2 6 1 5 0 0 1 7 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX 91370 VERRIERES LE BUISSON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01102002

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS STEM
4 RUE DE LA VIORME
91370 VERRIERES LE BUISSON
SIRET 6 9 2 0 4 2 3 2 8 0 0 1 8 1

B ACTIVITE

Activités exercées : Nettoyage courant des bâtiments — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal** — Bénéfice imposable au taux normal : 650 707 — Déficit :
Bénéfice imposable à 15 % : — Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 **Plus–values**
PV à long terme imposables à 15 % :
PV à long terme imposables à 19% : — Autres PV imposables à 19% : — PV à long teme imposables à 0% : — PV exonérées art. 238 *quindecies* :

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**
Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A — Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* — Autres dispositifs — Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*
Sociétés d'investissements immobiliers cotées — Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) — Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies* — Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* — Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ?OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Nom et coordonnées — ECF — Viseur conventionné — Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : *Tél :*

– du conseil : *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

SAS STEM PROPRETE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2025

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	38 254

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	38 254
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
6 500	27112024	2000027662	LE LOUVRE LENS 6 RUE CHARLES LECOCQ 62300 LENS FRA		FRA	
3 357	19082024	524003	ASCOM 58 RUE DES VIGNOBLES 75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT		FRA	
900	08112024	2105	TRAIT D'UNION DE VERRIERES HANDB 08 VILLA SAINTE CHRISTINE 91370 VERRIERES-LE-BUISSON FRA			
2 000	27052024	447675968	CA ROMAINVILLE 55 AVE DE STALINGRAD 93230 ROMAINVILLE FRA		FRA	

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI
1 / 1

Désignation de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé

SAS STEM PROPRETE
398372615 IS1

31/12/2024

MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
51 000	17062024	331192690	TERAGIR 115 RUE FAUBOURG POISSONNIERE 75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT F			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS STEM PROPRETE

N° SIRET : 39837261500177

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PALAISEAU SUD-OUEST
3 Rue Emile Zola
91874 PALAISEAU CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024 Néant ☐*

I - RÉINTÉGRATIONS — Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)		E 1	755 003
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	440 181
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	
	TOTAL I	E 3	1 195 184
II - DÉDUCTIONS — Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)		E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	544 477
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %		E Y	
• imposées au taux de 15 %		E 6	
• imposées au taux de 0 %		E Z	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F 1	544 477
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables — Bénéfice (I-II)		F 2	650 707
Déficit (II-I)		F 3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6	
Résultat fiscal — Bénéfice		F 8	650 707
Déficit		F 9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2025

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS STEM PROPRETE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PALAISEAU SUD-OUEST
3 Rue Emile Zola
91874 PALAISEAU CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024 Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis	) M5ter	
Déficits imputés			J9	
Déficits reportables			M6	
Déficits nés au titre de l'exercice			H8	
Total des déficits restant à reporter			H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐*

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS STEM PROPRETE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 3 Rue Emile Zola 91874 PALAISEAU CEDEX

SIRET Société intégrée : 39837261500177 Exercice du : 01012024 au : 31122024

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	650 707	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	650 707	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	650 707	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 ES 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant [X] *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS STEM PROPRETE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PALAISEAU SUD-OUEST
3 Rue Emile Zola
91874 PALAISEAU CEDEX

SIRET Société intégrée : 39837261500177

Exercice du : 01012024 au : 31122024

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC 2025

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS STEM PROPRETE

N° SIRET : 39837261500177

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PALAISEAU SUD-OUEST
3 Rue Emile Zola
91874 PALAISEAU CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024

Néant ☐*

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	650 707
Abandons de créances et subventions directes et indirectes		7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession		8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport		9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport		10	
Réévaluations libres		11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI		12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12		13	650 707

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

BILAN - ACTIF

2025

Désignation de l'entreprise :
39837261500177
SAS STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 FRA

Date de clôture : 31122024

ACTIF			Exercice N			Exercice N-1
			Brut	Amortissements, dépréciaitions (à déduire)	Net	Net
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 500	1 500		
		Fonds commercial	3 001 065		3 001 065	3 001 065
		Autres immobilisations incorporelles	4 157 030	187 254	3 969 776	3 992 276
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 512 045	2 616 454	895 590	1 072 013
		Autres immobilisations corporelles	2 995 545	2 023 300	972 245	1 029 583
		Immobilisations en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	4 959 464		4 959 464	4 959 464
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	35 716		35 716	33 499
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	18 662 368	4 828 509	13 833 859	14 087 902
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	Matières premières et autres approvisionnements	56 963		56 963	53 381
		En cours de production				
		Produits finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés sur commandes	120		120	1 528
	CRÉANCES (2)	Clients et comptes rattachés	12 595 803	342 212	12 253 591	11 271 160
		Autres créances	964 294		964 294	751 767
		Charges constatées d'avance	94 484		94 484	89 073
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	VALEURS MIBILIERES DE PLACEMENT	Actions propres				
		Autres titres				
		Instruments financiers à terme et jetons de détenus				
		Disponibilités	2 015 770		2 015 770	1 944 681
		TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	15 727 437	342 212	15 385 224	14 111 592
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des empruntss (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	34 389 805	5 170 721	29 219 084	28 199 494
Renvois : (2) Dont à moins d'un an :						

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise
39837261500177
SAS STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 FRA

Date de clôture : 31122024

	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	Capital social ou individuel (Dont versé :)	5 891 100	5 891 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
RESERVES	Réserve légale	470 872	439 110
RESERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
RESERVES	Réserves réglementées		
RESERVES	Autres réserves	1 990 674	1 990 674
RESERVES	Report à nouveau	3 637 757	3 034 293
RESERVES	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	755 003	635 226
RESERVES	Subventions d'investissement		
RESERVES	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	12 745 407	11 990 403
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
Autres fonds propres	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	430 592	341 409
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges		
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	430 592	341 409
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
DETTES	Autres emprunts obligataires		
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509 909	1 376 465
DETTES	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
DETTES	Instruments financiers à terme		
DETTES	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 297	
DETTES	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 354 556	2 259 075
DETTES	Dettes fiscales et sociales	10 863 321	9 418 550
DETTES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTES	Autres dettes	1 233 143	2 752 206
DETTES	Produits constatés d'avance (4)		1 153
	TOTAL DETTES (1) (III)	15 979 228	15 807 451
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation – passif **(IV)**		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à V)	29 155 228	28 139 264
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Cegid Group

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :
39837261500177
SAS STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 FRA

Date de clôture : 31122024

		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue	55 101 836	46 989 070
	Montant net du chiffre d'affaires	55 101 836	46 989 070
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions	4 694	63 083
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	102 430	123 628
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	76 908	124 040
	Total des produits d'exploitation (I)	55 285 870	47 299 822
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 946 790	1 552 697
	Variation de stock	(3 582)	(6 921)
	Autres achats et charges externes (y compris redevances crédit-bail mobilier/immobilier)	8 912 898	8 222 403
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 591 371	1 353 776
	Salaires	34 851 743	29 820 892
	Cotisations sociales	6 491 171	5 173 292
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Sur immobilisations – dotations aux amortissements	960 258	968 740
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations		
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	134 335	44 562
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	19 135	11 056
	Total des charges d'exploitation (II)	54 904 121	47 140 500
	RESULTAT D'EXPLOItATION (I - II)	381 748	159 322

Cegid Group

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise :
39837261500177
SAS STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 FRA

Date de clôture : 31122024

		Exercice N	Exercice N-1
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (2)	522 737	483 907
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés	559	149
	Reprises sur dépréciaitions et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (V)	523 296	484 056
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciaitions et provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	90 590	84 852
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	90 590	84 852
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	432 706	399 204
	RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	814 455	558 526
	Produits exceptionels (VII)	156 990	360 846
	Charges exceptionnelles (VIII)	317 545	301 438
	2 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(160 555)	59 408
	Participation des salariés aux résultats (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	124 423	
	Total des produits (I + III + V + VII)	55 966 157	48 144 726
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	55 436 679	47 526 790
	BENEFICE OU PERTE	529 477	617 935
	(2) Dont produits concernant les entités liées		
	(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Cegid Group

Audit
Conseil
Expertise

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
ACTHEOS

Certifié Conforme

7 rue Berthe Morisot
76100 Rouen
Tél. +33 (0) 2 35 88 62 00
Fax. +33 (0) 2 35 70 60 38
bsec@actheos.com

www.actheos.com

STEM PROPRETE

SAS au capital de 5 891 100 €

15 rue des Petites Ruisseaux
91370 VERRIERES LE BUISSON

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Experts Comptables
Commissaire aux comptes

SAS au capital de 150 000 €
RCS Rouen 680 500 998

Paris
Rouen
Bordeaux
Le Havre
Saint-Brieuc
Rennes

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
ACTHEOS

STEM PROPRETE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

À l'Associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS STEM PROPRETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport qui font ressortir un bénéfice de l'exercice de 755 003 € et un total bilan de 29 219 084 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologue de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le paragraphe « Participations et autres titres immobilisés » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Nous avons notamment vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Rouen,

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
Société Commissaire aux Comptes Inscrite



Pierre-Yves DELARUE

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
ACTHEOS

COMPTES ANNUELS ANNEXES AU RAPPORT

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Bilan - Actif

Stem PROPRETE

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
Fonds commercial	3 001 065		3 001 065	3 001 065
Autres immobilisations incorporelles	4 157 030	187 254	3 969 776	3 992 276
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	3 512 045	2 616 454	895 590	1 072 013
Autres immobilisations corporelles	2 995 545	2 023 300	972 245	1 029 583
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 959 464		4 959 464	4 959 464
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 716		35 716	33 499
ACTIF IMMOBILISE	**18 662 368**	**4 828 509**	**13 833 859**	**14 087 902**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	56 963		56 963	53 381
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	120		120	1 528
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 595 803	342 212	12 253 591	11 271 160
Autres créances	964 294		964 294	751 767
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	2 015 770		2 015 770	1 944 681
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	94 484		94 484	89 073
ACTIF CIRCULANT	**15 727 437**	**342 212**	**15 385 224**	**14 111 592**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**34 389 805**	**5 170 721**	**29 219 084**	**28 199 494**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	5 891 100)	5 891 100	5 891 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			470 872	439 110
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	1 990 674	1 990 674
Report à nouveau			3 637 757	3 034 293
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			755 003	635 226
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**12 745 407**	**11 990 403**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			430 592	341 409
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**430 592**	**341 409**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			509 909	1 376 465
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			82 153	60 230
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 354 556	2 259 075
Dettes fiscales et sociales			10 863 321	9 418 550
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 233 143	2 752 206
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				1 153
DETTES			**16 043 084**	**15 867 682**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**29 219 084**	**28 199 494**

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Compte de résultat

Stem PROPRETE

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	55 109 106		55 109 106	47 004 612
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**55 109 106**		**55 109 106**	**47 004 612**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 694	63 083
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			286 608	207 663
Autres produits			76 908	124 040
PRODUITS D'EXPLOITATION			**55 477 318**	**47 399 399**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 946 790	1 552 697
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-3 582	-6 921
Autres achats et charges externes			8 912 898	8 222 403
Impôts, taxes et versements assimilés			1 591 371	1 353 776
Salaires et traitements			34 851 743	29 820 892
Charges sociales			6 491 171	5 173 292
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			960 258	968 740
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			134 335	44 562
Dotations aux provisions				
Autres charges			19 135	11 056
CHARGES D'EXPLOITATION			**54 904 121**	**47 140 500**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**573 196**	**258 899**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			522 737	483 907
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			34 638	15 280
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**557 375**	**499 187**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			90 590	84 852
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**90 590**	**84 852**
RESULTAT FINANCIER			**466 785**	**414 334**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 039 981**	**673 234**

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 751	975
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 716	72 808
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	129 522	287 063
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**156 990**	**360 846**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65 754	72 920
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 085	55 074
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	218 705	173 443
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**317 545**	**301 438**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-160 555	59 408
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	124 423	97 417
TOTAL DES PRODUITS	**56 191 683**	**48 259 434**
TOTAL DES CHARGES	**55 436 679**	**47 624 207**
BENEFICE OU PERTE	755 003	635 226

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste fait apparaître un résultat de **755 004** euros pour un chiffre d'affaires de **55 109 107** euros.

Le total du bilan s'élève à **29 219 084** euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformèment aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le référentiel comptable ANC n°2018-07

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont directement inscrits en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition où à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

La valeur d'inventaire des immobilisations incorporelles est déterminée à partir du chiffre d'affaires et de la rentabilité de la société. Si cette valeur devait être inférieure à la valeur comptable une dépréciation serait comptabilisée pour la différence.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes de la durée d'utilisation de l'élément principal auquel il se rattache.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue suivant le mode linéaire.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	20 à 40 ans
Installations techniques,	5 à 15 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation économique diffère de la durée d'usage fiscale, un amortissement dérogatoire est constaté conformément à la réglementation comptable et fiscale.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute des titres de participations figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition ainsi que par les frais afférents à l'acquisition conformément aux dispositions des articles 321-10 et 321-15 du règlement n°99-03 du CRC et à l'avis 2007-c du comité d'urgence.

En application des dispositions fiscales, ces frais sont amortis sur une durée de cinq ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage qui tient compte de l'activité et des performances de l'entreprise.

FONDS COMMERCIAL

En application du Règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, le fonds commercial a une durée de vie non limitée.

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
La valeur brute des fournitures et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour le montant initial de la facture.
Une estimation des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée, une provision pour dépréciation est pratiquée pour la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

RETRAITE
Spécificités des entreprises de propreté

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation par voie de provisions dans les comptes et n'ont pas fait l'objet d'une information chiffrée en annexe.
Cette information présente un caractère jugé non significatif. Les caractéristiques du secteur d'activité et le rattachement des salariés aux marchés, sous l'égide de l'article 7 de la convention collective, engendrent une très faible probabilité de présence du salarié au sein de l'entreprise lors de son départ à la retraite.
Par ailleurs, présentement le nombre de salarié pouvant prétendre à l'indemnité de départ à la retraite est faible.

Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

NEANT

Evénements postérieurs à la cloture de l'exercice

Aucun événement, susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de l'exercice clos n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'établissement des documents de synthèse.

Le contexte actuel de conflits
n'a pas d'impact significatif sur notre Groupe qui n'est pas exposé.

Les enjeux climatiques

ECOVADIS

En 2024, le Groupe obtient la MEDAILLE D'ARGENT ECOVADIS avec un score global de 72 sur 100

Ce score est au-dessus du score moyen des entreprises du secteur d'activité de la propreté, et ce au global mais également sur chacune des 4 thématiques :

Environnement, Social et droits de l'Homme, Ethique & Achats Responsables.

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre Groupe STEM a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

En 2022, le Groupe a communiqué sur ses sites internet ses principaux engagements et actions qu'il met déjà en œuvre ou qu'il compte mettre en œuvre au cours des prochaines années.
STEM Groupe s'engage dans une démarche de développement durable en affirmant sa volonté d'agir en faveur de la préservation de l'environnement par une gestion économique fiable et des engagements sociaux et sociétaux durables.
Pionniers dans l'utilisation de produits éco-responsables, le Groupe STEM a toujours considéré que la préservation de l'environnement faisait partie de sa responsabilité.
Sa démarche pour la préservation de l'environnement et la prévention des pollutions est certifiée ISO 14001.

Les engagements et les objectifs du Groupe :

- **Une certification ISO 14001 pour limiter nos impacts**
- **Des produits et consommables labélisés « VERTueux »**
- **Des matériels recyclés et reconditionnés**
- **La réduction, le tri et le recyclage de nos déchets**
- **La limitation des émissions de CO2 des véhicules et des consommations de carburant**
- **Une offre de services verte**
- **Des éco-actions : formations aux éco-gestes, éco-conduite**
- **Un partenariat avec l'ONG « Planète urgence »**
- **Viser le neutralité carbone**
- **Préserver la biodiversité**
- **Accélérer la stratégie climat de l'entreprise et intensifier ses actions en participant à la session française du Pacte Mondial Réseau France**

Stem Groupe est résolument engagé dans le cadre de sa politique RSE à soutenir les actions liées à la lutte contre le changement climatique, et la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité .

Du fait de son engagement dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années ce plan d'action n'est pas susceptible d'impacter significativement la valeur comptable des actifs du Groupe Stem.

Immobilisations

Stem PROPRETE

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 159 596		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	3 189 629		436 643
Installations générales, agenc., aménag.	813 341		9 570
Matériel de transport	1 784 284		282 217
Matériel de bureau, informatique, mobilier	241 218		9 780
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 028 471**		**738 210**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 959 464		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	33 500		2 217
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 992 964**		**2 217**
TOTAL GENERAL	18 181 031		740 427

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			7 159 596	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.		114 227	3 512 045	
Installations générales, agencements divers			822 911	
Matériel de transport		143 802	1 922 699	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 061	249 936	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**259 090**	**6 507 591**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			4 959 464	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			35 717	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**4 995 181**	
TOTAL GENERAL		259 090	18 662 368	

Amortissements

Stem PROPRETE

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	166 254	22 500		188 754
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**166 254**	**22 500**		**188 754**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 117 615	605 346	106 506	2 616 455
Installations générales, agenc. et aménag. divers	364 381	68 282		432 663
Matériel de transport	1 226 040	250 308	117 310	1 359 037
Matériel de bureau et informatique, mobilier	218 838	13 823	1 061	231 599
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 926 874**	**937 758**	**224 878**	**4 639 755**
TOTAL GENERAL	4 093 128	960 258	224 878	4 828 509

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Elèments du Fonds commercial
STEM PROPRETE

Stem PROPRETE

FONDS COMMERCIAL

Eléments	Valeurs nettes	Origine
FONDS COMMERCIAL STEM	1 768 409	
FONDS COMMERCIAL JPC ASSISTANCE	851 927	
FONDS COMMERCIAL DE CAUWER	327 652	01/02/2018
FONDS COMMERCIAL ENCOREP	3 098	24/08/2019
FONDS COMMERCIAL SERVI CLEAN AQUITAINE	49 980	17/08/2021 TUP EUREK
TOTAL GENERAL	3 001 066	

MALI DE FUSION

Eléments	Valeurs nettes	Origine
MALI DE FUSION AMAZONE	242 300	TUP le 28/12/2017
MALI DE FUSION ENCOREP	1 520 358	TUP le 24/08/2019
MALI DE FUSION GS NET	1 137 769	TUP le 17/08/2021
MALI DE FUSION ECLAT 67	472 998	TUP le 17/08/2021
MALI DE FUSION EURE K	446 105	TUP le 17/08/2021
TOTAL GENERAL	3 819 531	

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	294 555			20
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	11 990 404
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	11 990 404

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		755 003
SOLDE		**755 003**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	12 745 407

Affectation du résultat

Exprimé en €

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	3 034 293
Résultat de l'exercice	635 226
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	3 669 520

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	31 762
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	3 637 758
TOTAL	3 669 520

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	341 409	218 705	129 522	430 592
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**341 409**	**218 705**	**129 522**	**430 592**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	309 998	134 336	102 121	342 212
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**309 998**	**134 336**	**102 121**	**342 212**
TOTAL GENERAL	**651 407**	**353 041**	**231 643**	**772 804**

Dotations et reprises d'exploitation	134 336	102 121
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles	218 705	129 522

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 717		35 717
Clients douteux ou litigieux	127 042		127 042
Autres créances clients	12 468 761	12 468 761	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	73 124	73 124	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	34 859	34 859	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	450 272	450 272	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	317 226	317 226	
Débiteurs divers	88 813	88 813	
Charges constatées d'avance	94 484	94 484	
TOTAL GENERAL	13 690 299	13 527 540	162 759

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	10 581	10 581		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	499 328	499 328		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 354 556	3 354 556		
Personnel et comptes rattachés	5 058 275	5 058 275		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 596 230	2 596 230		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 924 546	2 924 546		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	284 270	284 270		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 070 759	1 070 759		
Autres dettes	162 385	162 385		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	15 960 931	15 960 931		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 810 013
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Charges à payer

Stem PROPRETE

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
4081000C	Founisseurs, factures non parvenues	647 756,03	661 755,13	-13 999,10
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**647 756,03**	**661 755,13**	**-13 999,10**
AUTRES DETTES				
4198000C	RRR & autres avoirs a etablir	80 805,28	307 542,34	-226 737,06
TOTAL AUTRES DETTES		**80 805,28**	**307 542,34**	**-226 737,06**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Dettes provisionnees pour conges	2 307 754,87	1 963 570,63	344 184,24
42840000	Dettes prov pour participation des	239 890,23	239 890,23	
42860000	Personnel autres charges a payer	134 272,69	128 324,73	5 947,96
43820000	Charges sociales s/conges à payer	534 300,95	433 528,54	100 772,41
43863000	Formation professionnelle continue	215 275,80	185 145,07	30 130,73
43864000	Effort construction	146 977,36	126 236,36	20 741,00
43865000	Taxe d'apprentissage	28 246,67	24 224,26	4 022,41
43866000	Taxe non emploi des handicapes	200 931,77	123 995,75	76 936,02
44822000	Charges à payer CSA majoration	118 795,44	101 442,83	17 352,61
44860000	Etat, charges à payer		1 991,20	-1 991,20
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**3 926 445,78**	**3 328 349,60**	**598 096,18**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51860000	Intérêts courus à payer	221,07	243,75	-22,68
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**221,07**	**243,75**	**-22,68**
TOTAL CHARGES A PAYER		4 655 228,16	4 297 890,82	357 337,34

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	94 484,13	89 073,83	5 410,30
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		94 484,13	89 073,83	5 410,30
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance		-1 153,95	1 153,95
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			-1 153,95	1 153,95

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Produits à recevoir

Stem PROPRETE

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
4098000D	Frs, avoirs à recevoir RRRO	47 555,02	39 353,31	8 201,71
4181000D	Clients factures a etablir	242 533,16	419 157,70	-176 624,54
46870000	Produits à recevoir		7 245,00	-7 245,00
TOTAL		**290 088,18**	**465 756,01**	**-175 667,83**
TOTAL		290 088,18	465 756,01	-175 667,83
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000D	Clients factures a etablir	242 533,16	419 157,70	-176 624,54
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**242 533,16**	**419 157,70**	**-176 624,54**
AUTRES CREANCES				
4098000D	Frs, avoirs à recevoir RRRO	47 555,02	39 353,31	8 201,71
46870000	Produits à recevoir		7 245,00	-7 245,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**47 555,02**	**46 598,31**	**956,71**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		290 088,18	465 756,01	-175 667,83

Eléments sur les postes des entreprises liées

Stem PROPRETE

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	4 958 298	1 061
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	27 218	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1 588 246	-25 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-946 336	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations	522 664	
Autres produits financiers	34 079	11 074
Charges financières	-71 078	

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Export	Total N	Total N-1	%
Vente de marchandise					
Prestations de service	55 109 106		55 109 106	47 004 612	17,24 %
Répartition géographique					
Ile de France	32 778 128		32 778 128	25 615 800	
Rhône Alpes	12 744 334		12 744 334	12 325 595	
Hauts de France	3 127 492		3 127 492	3 383 993	
Grand Est	4 458 479		4 458 479	4 114 778	
Nouvelle Aquitaine	2 000 673		2 000 673	1 564 447	
Pouvant révéler des éléments stratégiques de la société, cette information n'est pas détaillée.					
TOTAL	55 109 106		55 109 106	47 004 613	17,24 %

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Transferts de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Remboursement d'organismes sociaux AGRR CPAM...	3 615	
Remboursement d'assurance suite à des sinistres	2 195	
Remboursement de formation: Opca AKTO Fongecif	178 367	
Transfert de charges diverses		
TOTAL	184 177	

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dons, libéralités	63 757	
Indemnisations versées		
Pénalités, amendes fiscales	1 997	
Regularisation sociale ou fiscale		
Valeur nette comptable des élèments d'actif sortis	33 085	
Dot except provision pour risques et charges	218 705	
TOTAL	317 544	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Indemnisations reçues	1 751	
Regularisation sociale ou fiscale		
Prix de cession des élèments d'actif	25 716	
Reprise de provision except p. risques et charges	129 522	
TOTAL	156 989	

Régime de groupe

La société est membre d'un groupe consolidé.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société:

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
STEM 4 rue de la Viorme 91370 VERRIERES LE BUISSON	SAS	3 788 829	100,00 %

Rémunération des dirigeants

[redacted]

L'information sur la rémunération globale allouée aux dirigeants de l'entreprise, en raison de leurs fonctions, n'est pas fournie, car elle conduirait à faire état des rémunérations individuelles.

Aucun prêt, aucune avance ou crédit n'a été consenti au cours de l'exercice aux organes de direction

[redacted]

STEM PROPRETE
15 RUE DES PETITS RUISSEAUX
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déclaration au 31/12/2024

Filliales et participations STEM PROPRETE

FILLIALES et PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat comptable	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette	Prêts avances cautions
FILIALES								
ECLAT D'ALSACE *75 allée Gluck* *68200 MULHOUSE*	10 000	379 850	7 572 403	47 958	100,00% 515 parts	1 200 000	1 200 000	
OPTINETT *31 rue de Verdun* *69100 VILLEURBANNE*	28 203	609 742	3 434 921	293 926	100% 1850 parts	2 200 000	2 200 000	
ECONET *3 rue des Chênes* *64140 BILLERE*	21 600	478 927	4 506 716	213 570	100%	1 558 298	1 558 298	
PARTICIPATIONS								
BUREAUX DE VERRIERES	16 000	554 958	297 137	156 124	0,10%	16,00	16,00	
ECQUEVILLY	1 000	835 085	168 512	86 909	1,00%	10,00	10,00	
LES ESSARTS	1 000	776 948	240 518	110 875	1,00%	10,00	10,00	
VERDUN	1 000	284 843	93 456	55 926	1,00%	10,00	10,00	
CHANTILLY	1 524	227 247	34 969	22 402	1,00%	15,24	15,24	
VBS LES PETITS RUISSEAUX	451 000	474 224	209 750	94 153	1,00%	1 000,00	1 000,00	
				1 081 843		4 959 359		